

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

## Séance du Jeudi 16 DECEMBRE 2021

Nombre de conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 15  
Votants : 15

L'an Deux Mil vingt et un, jeudi 16 décembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : mercredi 8 décembre 2021

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Nicole VIRICEL, M Didier REYMONDON, Mme Monique RAGEYS, M René VALLIER, M Didier LUXEMBOURGER, M Jean-Pierre KHIREDINE, Mme Patricia FILLON, Mme Stéphanie CHAMBE, Mme Françoise DUBOEUF, M Nicolas BERGER, M Jean-Luc GOUTAGNY, Mme Angélique PIBOLLEAU, M Noël BROCHIER, Mme Sylvie THIVILLIER.

Secrétaire de séance : M René VALLIER

Début de séance à 20h00

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 novembre 2021

Unanimité

### DELIBERATION : RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022 suite à son report en 2021. Il convient de recruter deux agents recenseurs pour couvrir le recensement sur les deux districts de la commune. Mmes Annick GRANGE et Christel CANU seront recrutées pour conduire cette opération. L'INSEE attribue une dotation de 2 034 € à la commune. Monsieur le Maire propose de verser une indemnité de 1 017 € net à chaque agent recenseur avec cette indemnité et que le budget communal supportera les charges. Délibération adoptée à l'unanimité.

### DELIBERATION : SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2020

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du Code général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Délibération adoptée à l'unanimité.

### DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET COMMUNAL

Le COVID a généré de nombreuses heures supplémentaires effectuées par les agents communaux (désinfection plusieurs fois par jour de l'école, désinfection de la cantine... Il convient de modifier légèrement le budget affecté à ces charges de personnel. M le Maire propose au conseil municipal d'autoriser les décisions modificatives suivantes au budget communal de l'exercice 2021 :

| CHAPITRE | SECTION FONCTIONNEMENT                            | RECETTES        | DEPENSES        |
|----------|---|-----------------|-----------------|
| 012      | Article 6336/Cotisation CNG CG                    | 400.00          |                 |
|          | Article 6411/Personnel Titulaire                  | 2 200.00        |                 |
|          | Article 6413/Personnel non Titulaire              | 400.00          |                 |
|          | Article 6451/ Cotisations à l'URSSAF              | 500.00          |                 |
|          | Article 6454/Cotisations ASSEDIC                  | 500.00          |                 |
| 022      | Article 022/ Dépenses imprévues de fonctionnement |                 | 4 000.00        |
|          | <b>TOTAL</b>                                      | <b>4 000.00</b> | <b>4 000.00</b> |

Délibération adoptée à l'unanimité.

### DELIBERATION : APPROBATION D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES - ASSURANCE

Nos contrats d'assurance arriveront à échéance au 31/12/2022. La Communauté de Communes propose de porter la consultation concernant le renouvellement des contrats d'assurances des communes. Un projet de convention de groupement de commande relatif au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage et à la passation des marchés d'assurance est proposé. Le cout de l'assistance à maîtrise d'ouvrage s'élève à 363.49 € pour Pomeys.

Délibération adoptée à l'unanimité

• **REFERENT FRELON ASIATIQUE** : Afin de renforcer la surveillance du frelon asiatique sur le terrain, la section apicole du Rhône recherche des référents sur les communes. Françoise DUBOEUF se porte candidate.

● **COVID ECOLES DE POMEYS** : Les écoles de Pomeys ont été frappées par le COVID. A l'école publique, en CE, 24 élèves sur 26 ont été testés positifs + l'enseignante et l'AVS, en CM, 16 élèves sur 22 ont été testés positifs. En maternelle, 3 cas dans la classe des grands ont conduit à la fermeture de la classe. Seuls les petits ont résisté. Monsieur le Maire rapporte que toutes les mesures sont pourtant scrupuleusement respectées depuis le début de l'épidémie (nous n'avons jamais cessé de séparer les groupes à la cantine et pendant les temps de garderie notamment, ce qui relève du protocole Niveau 3). Des parents ont aussi été infectés par le virus.

● **COMMISSION VOIRIE** : Monique RAGEYS

Un rendez-vous à eu lieu avec le Département et la communauté de communes pour l'installation d'un trottoir au Couzon dans la continuité de celui qui existe et jusqu'à la rue du Vallon. Un devis sera proposé. Les lampadaires solaires seront aussi bientôt installés pour sécuriser les usagers des transports en commun.

● **COMMISSION BATIMENTS** : Didier REYMONDON Les lampes de la salle St Roch sont en cours de changement en LED. Des spots amovibles seront aussi installés pour obtenir un meilleur éclairage devant l'espace traiteur lors de soirées avec buvette/repas.

● **CCAS** : L'après-midi festive initialement prévue le samedi 18 décembre a été annulée à cause du COVID. Les personnes concernées par les colis ont été invitées à venir les récupérer en mairie le vendredi 17 décembre.

● **SYDER** : Jean-Pierre KHIREDDINE, référent SYDER, fait part qu'il s'est entretenu avec le Président du SYDER lors d'une récente réunion pour lui faire part du mécontentement de la commune. Le Président et son directeur adjoint sont venus rencontrer les élus pour faire un point et expliquer les difficultés du SYDER. Ils ont bien conscience de la lenteur des affaires et autres dysfonctionnements de leur structure et ils s'efforcent de régler les problèmes.

### **COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES :**

**COMMISSION PETITE ENFANCE/JEUNESSE** : Stéphanie CHAMBE et Patricia FILLON :

Réunion sur état des lieux des équipements dédiés à la jeunesse existants sur le territoire en présence de représentants (professionnels, collège, MFR, Centre socio, gendarmerie, La Fabrik...) Enquête auprès des jeunes pour recueillir leurs souhaits. La problématique de la mobilité est évoquée.

**COMMISSION AGRICOLE** : Jean-Luc GOUTAGNY

Le budget est en hausse de 22%. Une opération collecte de pneus va être reconduite.

7 plateformes de broyage des déchets verts seront installées sur le territoire. Une structure est en train d'être montée pour les gérer.

Le dispositif paragrêle fonctionne depuis 3 ans et les résultats sont concluants, il va donc être reconduit et des compagnies d'assurances vont participer au financement.

**COMMISSION VOIRIE** : Monique RAGEYS

Le budget des travaux de voirie s'élève à 1 555 000 € pour 29 communes. 26 communes ont réalisé des travaux d'entretien et 3 communes ont fait des travaux d'aménagement, dont Pomeys (Aménagement de sécurité au hameau de Chavannes.)

L'accord cadre qui arrivera à échéance fin décembre 2021 sera revu pour 3 ans, de 2022 à 2025 en année civile.

Toujours avec les 3 entreprises COLAS, EIFFAGE et EUROVIA.

Une commission va être créée pour rédiger un règlement. Le Vice-Président souhaiterait créer une charte de bonne conduite pour conserver les voiries en état.

**COMMISSION ECONOMIE** : Nicole VIRICEL

Visite de l'entreprise CHILLET, récemment installée dans l'ancienne usine GRANGE au Plomb. Très bel aménagement. Des nuisances sonores pour les riverains qui sont en cours de régularisation. Les zones artisanales des Monts du Lyonnais sont attractives pour les entreprises. De nombreux projets d'installations sur nos zones artisanales verront le jour dans les mois qui viennent. (La CCMDL fait partie de la structure Envie d'R qui accompagne les porteurs de projets)

---

La séance est levée à 23:00

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 20 janvier à 20h00**